



**Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire**

DG Politique de contrôle
Relations internationales

CA-Botanique
Food Safety Center
Bd du Jardin botanique, 55
1000 Bruxelles
Tél. +32 2 211 82 11

S4.pccb@afsca.be
www.afsca.be

NE 0267.387.230

Correspondant :

Téléphone :

E-mail :

| | | | | |
|-----------------|----------------|---------------------------|--------------|--------------------|
| Votre lettre du | Vos références | Nos références 1728142 | Annexes 6 | Date 28/02/2022 |
|-----------------|----------------|---------------------------|--------------|--------------------|

Objet : **Newsflash 2022/19** - Produits d'origine animale pour la consommation humaine

AFRIQUE DU SUD

Les modifications suivantes sont apportées au site internet :

- le certificat **EX.VTP.ZA.02.02**, relatif à l'exportation de viande de porc congelée pour traitement dans des établissements agréés vers l'Afrique du Sud remplace le certificat EX.VTP.ZA.02.01 (annexe 1) ;
- le recueil d'instruction **RI.ZA.02.02 de mars 2022** relatif à l'exportation de porc congelée pour traitement dans des établissements agréés vers l'Afrique du Sud remplace le recueil d'instruction RI.ZA.02.01 de mars 2016 (annexe 2) ;
- le certificat **EX.VTP.ZA.04.02**, relatif à l'exportation de viande de porc congelée et dispensée de traitement ultérieur vers l'Afrique du Sud remplace le certificat EX.VTP.ZA.04.01 (annexe 3) ;
- le recueil d'instruction **RI.ZA.04.02 de mars 2022** relatif à l'exportation de viande de porc congelée et dispensée de traitement ultérieur vers l'Afrique du Sud remplace le recueil d'instruction RI.ZA.04.01 de février 2017 (annexe 4) ;
- « **L'annexe au certificat vétérinaire pour l'exportation vers l'Afrique du Sud de viande porcine fraîche congelée et dispensée de traitement ultérieur** » remplace la version précédente (annexe 5) ;
- Le document « **Guidelines for export of pork meat to South Africa – FEBEV** » remplace la version précédente (annexe 6).

Notre mission est de veiller à ce que tous les acteurs de la chaîne fournissent aux consommateurs et les uns aux autres une assurance optimale que les aliments, les animaux, les plantes et les produits qu'ils consomment, utilisent ou détiennent sont fiables, sûrs et protégés, maintenant et à l'avenir.

Ir. Leslie Lambregts (Sé)
Directeur Relations Internationales